

144

DECRET D/2021/...../PRG/SGG

PORTANT PROMULGATION DE LA LOI L/2021/0015/AN DU 30 AVRIL 2021

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est promulguée la Loi L/2021/0015/AN du 30 avril 2021, portant autorisation de ratification de l'Accord entre le Gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite et le Gouvernement de la République de Guinée sur Coopération dans le domaine de la Défense, signé le 13 janvier 2020.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 19 MAI 2021


Prof. ALPHA CONDÉ